



SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE
LOURDES

Le Coordinateur de la Pastorale Internationale

A Lourdes, le 5 août 2016

Madame, Monsieur,

Le Sanctuaire de Lourdes est un lieu de prière et de paix qui accueille de très nombreux pèlerins et visiteurs du monde entier. Soucieux de leur sécurité, les autorités françaises et le Sanctuaire ont pris des mesures qui viennent renforcer et compléter le dispositif déjà existant. Je vous serai gré de bien vouloir informer vos clients des mesures spécifiques

du 8 au 16 août 2016

1. Trois portes seulement d'accès au Sanctuaire seront en service : la porte Saint Michel, la porte Saint Joseph et le portillon route de Pau. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Porte saint Michel de 6h00 à 0h30
- Portillon route de Pau de 6h00 à 0h30
- Porte Saint Joseph de 5h00 à 0h30

Le Sanctuaire sera donc fermé de 0h30 à 5h00. Le stationnement aux abords du Sanctuaire sera interdit y compris route de Pau. La circulation sera interdite aux abords du Sanctuaire de 11h30 à 14h00 et de 18h00 à 23h00.

2. Un filtrage des entrées sera effectué aux portes par les gardes du Sanctuaire renforcés par des agents de sécurité qui procéderont à des fouilles systématiques. Il convient donc de se présenter suffisamment à l'avance à l'entrée du sanctuaire pour pouvoir respecter les horaires des célébrations. Afin de fluidifier l'accès, il est demandé aux pèlerins de n'emporter avec eux ni sacs ni bagages pour entrer dans le Sanctuaire.


Les bouteilles en verre, les couteaux, ciseaux, ainsi que tous les objets contondants ou acérés sont strictement interdits. Il pourra être demandé d'ôter le bouchon des gourdes et bouteilles en plastique pour en vérifier le contenu.

Un contrôle spécifique des personnes à mobilité réduite circulant en fauteuil roulant et voiture bleue sera effectué et une attention toute particulière sera portée pour les pèlerins munis d'une bouteille d'oxygène.

3. Il est demandé que chaque pèlerin porte sur lui une carte portant son nom, prénom, lieu d'hébergement et les numéros de téléphone des personnes à prévenir en cas d'accident.

Les pèlerins sont invités à exercer une attention particulière de manière à informer le service sécurité du Sanctuaire s'il observe à l'intérieur du domaine un comportement douteux ou une situation anormale. (Tel. 05.62.42.80.60)

En vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Mgr d'Arodes de Peyriague